

TECHNICIEN-NE EN MAÎTRISE DU RISQUE NUISIBLE

Désinfection, désinsectisation, dératisation



Le/la technicien-ne en maîtrise du risque nuisible exerce une mission de santé publique essentielle en réalisant des opérations de lutte contre les nuisibles (insectes, rats, punaises de lit, etc.). Grâce à des produits et procédures spécifiques, il/elle prévient et/ou traite ces nuisibles de manière à en limiter la propagation et ainsi protéger des denrées, des bâtiments et/ou encore éviter la transmission de maladies à l'homme.

Ce métier est au cœur d'enjeux environnementaux forts, les clients étant de plus en plus en attente de techniques de désinfection respectueuses de l'environnement.

Salaire débutant:
1 830 € à 2 000 € brut /mois
(source rapport de branche)

Domaine d'activité:
L'hygiène et le traitement des nuisibles

Autres appellations:
Agent de désinsectisation,
Applicateur hygiéniste,
Dératiseur,
Désinfecteur,
Technicien de dératisation



MISSIONS

Le/la technicien-ne en maîtrise du risque nuisible réalise lui-même les interventions visant à prévenir, maîtriser ou supprimer la présence de nuisibles. Il s'agit d'une mission de santé publique, de plus en plus recherchée, et qui participe notamment à la lutte contre la propagation de maladies et à la préservation des biens.

Avant toute chose, il/elle va sécuriser le périmètre d'intervention, préparer le matériel en fonction des besoins qui auront été diagnostiqués et établir le mode de traitement.

En fonction du diagnostic établi, il/elle peut être amené-e à installer des pièges, ou mettre en place des produits adaptés à la désinfection, par pulvérisation ou nébulisation.

Après s'être assuré-e que les locaux concernés ont été décontaminés et désinfectés, il/elle établit un rapport d'intervention qui détaille les actions menées et les éventuelles améliorations à apporter pour prévenir une nouvelle apparition des nuisibles.



COMPÉTENCES

Le/la technicien-ne en maîtrise du risque nuisible maîtrise toutes les techniques de lutte contre les nuisibles : dépigeonnisation, désinsectisation, dératisation, etc.

Touchant à la santé publique, il/elle connaît la réglementation sanitaire, les règles d'hygiène et de sécurité.

Il/elle doit non seulement connaître les différents types de traitements mais aussi avoir des notions en bactériologie.

En fonction de son domaine d'intervention, le/la technicien-ne en maîtrise du risque nuisible doit acquérir des compétences spécifiques, et des techniques nécessitant des habilitations (pour utiliser certains engins, pour intervenir sur des sites sensibles, pour capturer un animal errant ou dangereux par exemple).

Au contact de la clientèle, le/la technicien-ne en maîtrise du risque nuisible doit avoir un bon sens relationnel, être capable de renseigner sur les règles sanitaires et expliquer les interventions.

Il/elle peut être amené-e à coordonner l'activité d'une équipe.

Il/elle doit être capable de conseiller ses clients pour les aider à maintenir un site sain, et pour cela il/elle doit en comprendre les enjeux écologiques et environnementaux.



FORMATIONS

Le métier est accessible à tous, sans niveau de formation requis, sous réserve d'une maîtrise de la langue française et des bases en mathématiques.

En fonction du type d'interventions réalisées, il peut être demandé des habilitations spécifiques (électrique, chimique, etc.) . Le certificat Certibiocide peut être un plus mais n'est pas exigé par les entreprises.

Il existe par ailleurs un certificat de qualification professionnelle (CQP reconnu au RNCP) de technicien en maîtrise du risque nuisible qui permet d'acquérir une formation complète et poussée à ce métier.

Il est par ailleurs conseillé d'avoir le permis de conduire B pour se rendre facilement sur les lieux d'intervention.



CADRE DE TRAVAIL

Ce métier s'exerce au sein de sociétés de services spécialisées dans la lutte contre les nuisibles, société de services d'assainissement ou directement auprès de collectivités territoriales.

Au quotidien, l'activité n'est pas la même en fonction du nuisible traité et de la méthode utilisée (dératisation, désinsectisation, capture d'animaux errants, etc.).

Les horaires peuvent varier, notamment lorsqu'il s'agit d'intervenir sur des bâtiments en dehors des heures d'ouverture pour les salariés, pour ne pas gêner l'activité sur le site d'intervention.

Les interventions peuvent se faire dans tous types de lieux : commerces, habitations, usines, restaurants, etc.

Manipulant des produits parfois toxiques, et au contact de nuisibles, ce métier nécessite le port d'équipements de protection (combinaison, masques, gants).

Mieux vaut avoir une bonne condition physique, le travail pouvant s'effectuer parfois en hauteur et nécessiter de porter des charges lourdes.

Intervenant directement sur les sites contaminés, le technicien applicateur est au contact direct de la clientèle.



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Avec de l'expérience, il/elle peut prétendre à des missions d'encadrement, et coordonner des équipes de techniciens, créer sa propre société de maîtrise des nuisibles, ou se spécialiser dans la lutte contre un nuisible bien spécifique.